



Décrets et Nominations :

Par décision de Monseigneur Laurent CAMIADE,
évêque par la grâce du siège Apostolique :

1. Bureau du conseil presbytéral :

Suite à des démissions et élections récentes, le bureau du conseil presbytéral est constitué, à compter du 1^{er} septembre 2018, de :

Abbé Jean-Pierre Rigal, *secrétaire*

Abbé Florent Millet, *vicaire général*

Abbé Jean Labro, *représentant les prêtres de plus de 75 ans*

Abbés Christian Durand, Mathias Leclair, Stéphane Aubujeault, *représentants des prêtres incardinés par tranches d'âge*

Abbé Jean-Jacques Kerveillant, *représentant les non-incardinés de moins de 75 ans.*

Le bureau précédent avait été constitué pour 5 ans en janvier 2016. Cette élection à mi-mandat n'ayant pas été prévue initialement, un nouveau vote en vue de constituer un nouveau bureau, sera à réaliser en janvier ou février 2021 ; les membres étant tous éventuellement rééligibles.

Dates des prochains conseils presbytéraux : 11/10/2018 à Rocamadour ; 31/01/2019 ; 2/05/2019.

2. Collège des consultants :

Suite aux modifications du bureau du conseil presbytéral, un nouveau collège des consultants est nommé à compter du 1^{er} septembre 2018 : Chanoine Michel Cambon, Abbé Jean-Pierre Rigal, Abbé Christian Durand, Abbé Mathias Leclair, Abbé Jean-Jacques Kerveillant, Abbé Luc Denjean.

3. Services diocésains, à compter du 1^{er} septembre 2018 :

1. **Catéchèse** : Mme Suzanne Lamartinière est nommée pour trois ans responsable du service diocésain de pastorale catéchétique, en remplacement de Mme Françoise Rouquié, démissionnaire après 4 années dans cette charge. Le père François Gerfaud demeure prêtre accompagnateur du service.

2. **Pastorale familiale** : M. et Mme Denis et Nathalie Jubert sont nommés pour trois ans responsables diocésains du "Service des familles". Leur mission cette première année sera centrée sur

l'état des lieux des propositions existantes et une réflexion en relation avec l'évêque, en vue de la constitution d'une équipe diocésaine pouvant répondre aux besoins à partir de septembre 2019.

3. **Exorcisme** : l'abbé Blaise Ngandul est nommé pour trois ans exorciste diocésain, en remplacement du chanoine Michel Cambon. Une équipe au service de l'écoute et de l'aide au discernement pour les personnes en demande de protection ou délivrance est en cours de constitution pour l'aider dans sa mission.

4. **Enseignement Catholique** : en accord avec Mgr François Fonlupt, évêque de Rodez, M. Claude Bauquis, est nommé pour un 3^o mandat de trois ans directeur diocésain de l'enseignement catholique Aveyron-Lot.

5. **Hospitalité diocésaine de Cahors-Rocamadour** : M. Jean-Marc Lasfarguettes est renouvelé, pour un 2^o mandat de trois ans, Président de l'hospitalité.

4. **Paroisse Saint-Martin en vallée d'Olt** :

Ayant entendu le Conseil Presbytéral le 24 Mai 2018 à Rocamadour (cf. canon 515 § 2), à la date du 10 juin 2018, Mgr Camiade :

1. décrète la suppression des paroisses de Albas, Anglars-Juillac, Belaye, Cassagnes, Castelfranc, Duravel, Frayssinet-le-Gélat, Goujounac, Grezels, Junies, Labastide-du-Vert, Lacapelle-Cabanac, Lagardelle, Luzech, Montcabrier, Parnac, Pescadoires, Pomarède, Prayssac, Puy l'Évêque, Saint-Martin-de-Redon, Saint-Vincent-Rive-d'Olt, Soturac, Touzac et Vire-sur-Lot

2. érige de manière stable la nouvelle **paroisse Saint-Martin en Vallée d'Olt**, communauté précise des fidèles du territoire (cf. canon 518) des communes citées au paragraphe précédent.

3. nomme

- Monsieur l'abbé Mathias Leclair, Curé de la paroisse Saint-Martin en Vallée d'Olt ;
- Le père Shane Lambert, LC, transféré par ses supérieurs à la communauté de Bordeaux et détaché au service du diocèse de Cahors, Vicaire paroissial de la paroisse Saint-Martin en Vallée d'Olt. En accord avec ses supérieurs, le père Shane Lambert poursuivra ses études de Philosophie par correspondance en Master 2 à Reims tout en étudiant la possibilité de commencer à suivre des cours à l'Institut Catholique de Toulouse en vue d'une licence canonique.

Fait à Cahors, le 12 Juillet 2018

Par mandement
Alexis d'Abbadie, Vice-Chancelier

+ *Laurent CAMIADE*

Informations complémentaires :

- L'abbé Bertrand Cormier, résidera pour un an, à compter du 1^o septembre 2018, à l'Arche de Jean Vannier, communauté Les Sapins, 5 Domaine des Abels - 16130 Lignières-Sonneville
- Le Chanoine Michel Cambon, Chancelier et Official inter-diocésain pour la Province de Toulouse, résidera le week-end, au presbytère de Labastide-Murat. Il rendra des services pastoraux, en fonction de sa disponibilité et des besoins des groupements paroissiaux, spécialement ceux confiés à la charge pastorale du père Alexandre Buléa.